

Arrêté du 21 avril 2017 relatif aux connaissances, aux compétences et aux maquettes de formation des diplômes d'études spécialisées et fixant la liste de ces diplômes et des options et formations spécialisées transversales du troisième cycle des études de médecine

JORF n°0100 du 28 avril 2017

EN VIGUEUR DEPUIS LE 21/12/2017

Dernière mise à jour des données de ce texte : 01 septembre 2026

Annexe II - IV. Maquette 7

VERSION EN VIGUEUR DEPUIS LE 21/12/2017

[Création Arrêté du 27 novembre 2017 - art.](#)

FORMATION SPÉCIALISÉE TRANSVERSALE DE CHIRURGIE EN SITUATION DE GUERRE OU DE CATASTROPHE

1. Organisation générale

1.1. Objectifs généraux de la formation

Former à la prise en charge chirurgicale, individuelle et collective, des urgences traumatologiques inter-spécialité.

Elle permet de :

- savoir superviser la prise en charge d'urgences traumatiques en situation d'exception (afflux massifs) dans un établissement non trauma center ;
- pouvoir participer au soutien chirurgical des forces armées en opérations extérieures (chirurgiens militaires en activité et chirurgiens réservistes).

1.2. Collèges d'Enseignants impliqués dans cette FST

Collège des enseignants de l'Ecole du Val-de-Grâce.

Collège des enseignants de Chirurgie Thoracique et Cardiovasculaire.

Collège des enseignants de Chirurgie Orthopédique et Traumatologique.

Collège des enseignants de Chirurgie Viscérale et Digestive.

Collège des enseignants de Chirurgie Maxillo-Faciale.

Collège National des Enseignants d'Anesthésie Réanimation/Collège National des Enseignants de Médecine Intensive-Réanimation.

Collège des Enseignants de Médecine d'Urgence.

1.3. Durée de la FST

2 semestres.

1.4. Sélection des candidats à la FST

Conformément à l'article 6 de l'arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine.

2. Caractéristiques

2.1. Enseignements hors stages

Volume horaire :

2 demi-journées par semaine : une demi-journée en supervision et une demi-journée en autonomie.

Nature des enseignements :

En application de l'article 5 du présent arrêté :

- enseignement en autonomie notamment par e-learning ;
- séminaires présentiels ;
- exercices de simulation.

Connaissances à maîtriser au terme de la formation.

Elles sont détaillées sur la plateforme numérique de la FST, en particulier :

- principes de prise en charge en équipe (organisation des filières de soins dédiées à la traumatologie, triage chirurgical) ;
- principes des blessures par armes à feu et de leur traitement ;
- principes de la chirurgie de sauvetage (damage control).

Urgences traumatologiques :

- Thorax : indications et principes de prise en charge des traumatismes fermés et ouverts du thorax.
- Membres : réduction et ostéosynthèse par exofixation, parage, principes de prise en charge des lésions des pédicules vasculo-nerveux.
- Abdomen/Pelvis : prise en charge d'un traumatisme hémorragique et/ou septique de l'abdomen. Principes de la laparotomie écourtée. Prise en charge des traumatismes fermés et ouverts du bassin.
- Prise en charge des traumatismes thoraco-abdominaux.
- Rachis : principes de prise en charge des traumatismes comportant un risque neurologique.
- Crâne : principes de prise en charge des traumatismes fermés et ouverts du crâne comportant un risque neurologique et/ou vital.
- Massif facial : indications et principes techniques du blocage intermaxillaire.
- Cou : indications et principes techniques de la trachéotomie.
- Radiologie : connaître les principes de réglage d'un échographe en vue d'un Programme Rapide d'Echographie du Polytraumatisé. Connaître les principes de réalisation et savoir interpréter un scanner pour polytraumatisme.

Urgences non traumatologiques :

- prise en charge des péritonites de différentes origines.
- prise en charge d'un épanchement thoracique/péricardique.
- prise en charge des urgences urologiques.

Gestion d'une équipe en situation exceptionnelle :

- gérer une équipe chirurgicale en situation de stress (opérations extérieures, ONG).
- gérer un programme d'aide médicale aux populations (choix d'interventions chirurgicales adaptées à la situation, règles d'éthique).

2.2. Stages

Stages à réaliser :

2 stages d'un semestre dans un lieu bénéficiant d'un agrément fonctionnel pour la FST Chirurgie en situation de guerre ou de catastrophe.

Critères d'agrément des stages dans la FST, en lien avec le DES d'origine, éventuellement services avec double agrément.

En sus des dispositions de l'article 34 de l'arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine, la commission d'agrément prend en compte :

- la nature du lieu : Centre de Traumatologie ;
- la réalisation de plus de 400 déchocages par an ;
- l'encadrement par des chirurgiens bénéficiant d'une expérience reconnue dans le domaine de la FST ou titulaires de cette FST, ou des professeurs agrégés du Val-de-Grâce.

2.3. Compétences à maîtriser au terme de la formation (sur modèles cadavérique et animaux, simulateur pour l'échographie)

Elles sont détaillées sur la plateforme numérique de la FST, en particulier :

- réaliser une exofixation et un parage de fracture complexe de membre et du bassin.
- réaliser une craniotomie et un volet crânien, un blocage intermaxillaire, une trachéotomie.
- gérer un afflux massif de blessés (exercice de simulation).
- escarrotomies et fasciotomies pour brûlures graves.
- réaliser un drainage thoracique et péricardique.
- réaliser un packing thoracique.
- aborder un thorax par des voies d'abord antérieures (thoracotomie antérieure, hémiclamshell, clamshell).

- réaliser des cheminements intrapéritonéaux et rétropéritonéaux (Kocher, Cattell, Mattox).
- procéder à une " fermeture " après laparotomie écourtée (dispositifs du commerce ou système confectionné par l'opérateur).
- réaliser un packing pelvien préperitonéal.
- réaliser une entérostomie (colostomie, iléostomie), un drainage vésical sus-pubien, un drainage pyélo-urétéral échoguidé.
- contrôler différentes origines d'hémopéritoine traumatique et en faire la réparation.
- contrôler une contamination péritonéale (agrafages et contrôles par lacs de segments digestifs).
- réparer des plaies pulmonaires (agrafages, tractotomies).
- contrôler puis réparer une plaie cardiaque (simulateur animal).
- réaliser une procédure échographique de type e-FAST.
- interpréter des images TDM de trauma crânien, thorax ou abdo.

2.4. Evaluation

Modalités de l'évaluation des connaissances

Conformément au VIII de l'article 59 de l'arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine.

Validation de l'enseignement théorique (e-learning, e-évaluation, portfolio).

Modalités de l'évaluation des compétences

Conformément au VIII de l'article 59 de l'arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine.

Validation des exercices de simulation et portfolio.

2.5. Modalités de validation de la FST

Conformément au VIII de l'article 59 de l'arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine :

- validation des connaissances et des compétences (e-learning, portfolio numérique, exercices de simulation, formulaires d'évaluation) ;

- mémoire en rapport avec la prise en charge des urgences traumatologiques et/ou occasionnées par des conflits armés.